

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

V – ENFANCE JEUNESSE :

1- Approbation des tarifs de l'ALSH et du CLAC

Dans le cadre du développement du Service Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer les tarifs comme indiqué dans la délibération jointe.

Il ne s'agit pas de modifier les tarifs (pas d'augmentation) mais d'élargir l'adhésion à l'ensemble des activités du Service Jeunesse.